



EDITE
PAR LE SYNDICAT
NATIONAL des TRAVAILLEURS
de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(SNTRS - CGT)

où va le C.A.E.S. ?

Le Conseil d'Administration du CAES (Comité National d'Action Sociale) des 5 et 6 février vient de définir majoritairement des orientations budgétaires dont les conséquences ont paru suffisamment graves aux élus CGT et SNPCEN-FEN du bureau du CAES pour les conduire à refuser d'assumer la paternité et la responsabilité de cette politique en renonçant aux postes de Président, Secrétaire Général et Secrétaire Général Adjoint du CAES.

la situation actuelle du CAES

La situation actuelle du CAES se définit en quelques lignes.

un budget 1979 se concluant par un déficit de 326.000 francs ;

un budget alloué par le CNRS en 1980 en diminution de 4% sur l'année dernière ce qui, compte tenu de l'inflation 1979 aboutit à une diminution de 16% du pouvoir d'achat du CAES ;

la volonté délibérée de la direction du CNRS d'appliquer au plus strict les consignes gouvernementales concernant la réduction des budgets sociaux. Ce qui l'amène à refuser farouchement toute rallonge budgétaire même lorsqu'elle reconnaît explicitement le bien fondé de nos demandes.

Dans cette situation, les contradictions d'une gestion de la pénurie ne peuvent être résolues que dans une gestion revendicative avec une orientation résolument revendicative.

examen critique d'une année de gestion

Nos élus assumant les postes de responsabilité de Président et Secrétaire Général du CAES, avec tous les efforts que nous avons fait pour orienter le CAES dans une voie revendicative, avec la démarche unitaire de la CGT, examinons ensemble les limites et les insuffisances.

Un retour rapide sur cette année est éclairant. D'abord, dans ce CNAS nouvellement élu, le SNTRS, le SNCS et le SNPCEN ont soumis au suffrage des personnels une plateforme commune d'orientation et d'objectifs pour l'action sociale qui recueille 46% des voix, soit 19 élus sur les 40 membres du CNAS.

Au premier CNAS, les élus de la plateforme SNTRS, SNPEN, SNCS font des propositions immédiatement applicables pour assurer une gestion démocratique et revendicative du CAES, associant toujours plus les Comités Locaux d'Action Sociale, les régions et les personnels et proposent d'assurer des postes de responsabilité au bureau du CAES.

Une coalition sans principes, SGEN, SNIRS, FO, fait barrage à nos propositions constructives et tout en élisant le SNTRS et le SNPEN aux postes de responsabilité que nous postulons, en écarte le SNCS, dans le seul but de nous diviser et d'affaiblir les possibilités d'action des élus au bureau du CNAS.

Cette coalition essaie ainsi de nous placer en situation d'otage pour nous imposer l'exécution d'une politique décidée par une majorité CFTD, FO et SNIRS.

Au lendemain de ce CNAS, nous poursuivons notre orientation revendicative et unitaire et avec l'appui des CLAS et des personnels, nous réussissons à faire convoquer un CNAS extraordinaire, qui avait pourtant été repoussé par le premier CNAS pour faire exprimer les besoins des personnels et déterminer des orientations revendicatives à l'action sociale du CAES.

Avec le recul, nous pouvons constater que faute de prise en main par les personnels eux-mêmes de ces objectifs revendicatifs, c'est resté une affaire de spécialiste et de sommet et que les luttes ne se sont pas développées. C'est une leçon à tirer pour l'avenir.

Rapidement, de la part du SGEN, SNIRS et FO, on est retombé dans les ornières 'gestionnistes' et une fuite des responsabilités.

► C'est, après la CAS de juin, les vives critiques du SGEN et du SNIRS, trouvant les élus CGT trop revendicatifs (!) devant la direction du CNRS.

► C'est la fuite des responsabilités en votant un dépassement budgétaire de 20% pour l'équilibre du budget 1979; devant notre fermeté et les conséquences d'un tel dépassement, le SNIRS et FO reviendront en arrière.

► C'est l'absence pendant 6 mois d'un élu SNIRS des réunions du bureau avant sa démission.

► C'est des élus SGEN qui, devant des orientations claires de gestion revendicative, dans les commissions, essaient de tourner les décisions du CNAS. (exemple : commission restaurant, devant un budget de remplacement des personnels malades insuffisant, le bureau demande que la commission paie au fur et à mesure des besoins exprimés par les cantines ; au lieu de faire connaître cette situation pour organiser l'action, la commission paie la moitié du budget et ensuite gère l'autre moitié selon les urgences !).

► C'est essentiellement les élus CGT qui, face à la direction, ont revendiqué et argumenté les raisons des demandes. Les procès-verbaux de ces réunions en portent témoignage. Mais aujourd'hui, les meilleures raisons et les meilleurs arguments sont insuffisants. Seule l'action des personnels peut faire reculer la direction du CNRS;

Autre constat, c'est en décembre, devant la situation budgétaire dramatique pour l'action du CAES envers l'enfance, que nos élus ont proposé à la commission Enfance et au bureau du CNAS un plan d'initiative pour que l'action se développe, ils ont rencontré la plus grande indifférence. C'est notre syndicat qui a repris ces initiatives et les met en oeuvre actuellement.

Ce sont nos élus, avec le syndicat, qui ont surmonté les contradictions qu'entraîne la gestion dans la pénurie pour formuler des orientations revendicatives face à la direction du CNRS. C'est vrai pour l'Enfance, la restauration sociale, les personnels CAES, etc.

Face à cela, nous avons rencontré une majorité sans principe, sans programme clair, sinon celui de gérer au coup par coup, au gré des événements, sans cohérence profonde sinon celle de nous éliminer sans volonté revendicative affirmée avec force et concrétisée.

accords et désaccords avec le SNCS

Après le 1er CNAS qui a vu l'éviction du SNCS des postes de responsabilité du CAES, des divergences d'appréciation et dans la conduite à tenir se sont révélées entre nos deux syndicats pour orienter le CAES dans une orientation revendicative et unitaire.

D'autres désaccords ont lieu aussi sur l'appréciation du volume d'investissement supportable par le CAES actuellement et ainsi sur l'opportunité de réaliser Oléron immédiatement, dont nous avons peine à croire que le SNCS n'ait pas réalisé les conséquences. Il n'y a là rien de choquant. Nos syndicats, s'ils partagent bien souvent la même analyse et la même conception syndicale du point de vue de la lutte - c'est la raison pour laquelle ils ont un accord de concertation - n'en restent pas moins des syndicats qui définissent en toute indépendance leurs analyses et leurs propositions.

Si certains se réjouissent et font tout pour accroître ces divergences, nous ne nous laisserons pas diviser au delà de nos divergences, nous sommes en plein accord pour imprimer au CAES une orientation revendicative s'appuyant sur l'action des personnels et nous ferons tout dans ce domaine comme dans les autres, pour aider au développement de la lutte des travailleurs scientifiques du CNRS (d'ailleurs un communiqué commun précisant ces points a été conclu par nos deux syndicats).

investissements ... to be or not to be

L'investissement dans le contexte difficile où se trouve placé le CAES est affaire délicate.

Nous avons toujours dit qu'il était nécessaire d'investir, parce qu'effectivement investir insuffisamment, ce n'est pas conserver les capacités actuelles du CAES.

Mais une trop grande part d'investissement dans le budget, c'est le fonctionnement qui est remis en cause, au risque de tuer les activités subventionnées par le CAES.

Cette contradiction peut être résolue à notre avis en plaçant les investissements lourds, en particulier Vacances, dans les revendications des personnels pour que le CNRS accorde des emprunts (comme pour la réalisation d'Aussois).

Mais, danger plus grave, une part d'investissement trop importante avec les frais de fonctionnement qu'il entraîne (en Vacances, les tarifs dégressifs pour aider les départs) peut conduire, soit à la liquidation des autres activités, soit à la rentabilisation des investissements à tout prix en dénaturant la vocation sociale du CAES. Et ce dernier danger n'est pas utopique, il est sous-jacent dans certaine position émise par le SGEN.

Là encore, le moyen de résoudre cette contradiction est de revendiquer et d'agir pour obtenir les moyens auprès de la direction du CNRS. Mais en faisant attention que les élus ne peuvent gérer que ce que la lutte des personnels a acquis et qu'ils ne peuvent pas anticiper sur leurs succès.

Ceci explique notre position à l'égard de l'extention, maintenant, du village de Vacances d'Oléron.

une répartition budgétaire grave

La décision d'achever maintenant le village d'Oléron entraîne une augmentation de la part investissement du budget du CAES.

La part fonctionnement dans le budget CAES déjà diminuée par les restrictions de la direction du CNRS est aggravée par cette orientation ; au point que les sections locales et les clubs auront un pouvoir d'achat inférieur à celui de 1977, alors que l'activité des sections locales du CAES est la base du CAES dans une activité sociale au plus près des personnels. C'est également un budget Enfance tel que les limitations de départ en colonie seront très importants cette année, l'éventualité d'avoir à fermer des Centres Aérés n'est pas à exclure non plus à moins d'une augmentation de plus de 50% des tarifs payés par les parents.

l'extention du village de vacances d'Oléron

Cette extention du village de vacances d'Oléron est contraire aux orientations qui ont toujours prévalu au CAES depuis l'achèvement du Centre d'Aussois, à savoir développement des investissements en association avec d'autres Comités d'Entreprise, en évitant les investissements exclusivement "boutique".

C'est exactement l'inverse qui vient d'être décidé : non maintien de notre engagement 1980 sur le projet de Cogolin (construction en association avec une série d'autres C.E.) et décision d'investir sur Oléron sans avoir d'autre partenaire que le C.E.A. (et pour une part insignifiante).

Le financement a enfin été décidé alors qu'une série de faits rendent la concrétisation de ce projet peu crédible ;

- *La zone où ce projet doit être réalisé est encore classée "zone non constructible". Des assurances ont été données sur le déclassement de cette zone, mais ce ne sont que des assurances.*

- *Le permis de construire n'est pas - et pour cause - déposé. Or, chacun sait que l'octroi des permis de construire pour des projets de tourisme social se heurte à des résistances sans cesse accrues de la part des autorités gouvernementales.*

- *Un emprunt très important (10 millions de francs) est nécessaire pour réaliser ce projet où chacun sait dans quelles conditions sont accordés les prêts en ce moment ! Et aucune prospective réelle pour avoir un emprunt n'a été effectuée.*

Dans le cas de non réalisation de ce projet, les sommes dégagées à cet effet ne seraient certes pas perdues (encore qu'une part non négligeable - notamment les frais d'architecte - serait bel et bien perdue). Mais les conséquences de la décision d'investissement sur les autres secteurs demeurent. Les activités des sections locales qui n'auront pu avoir lieu ne pourront avoir lieu rétroactivement.

Les enfants qui n'auront pas pu partir en colonies de vacances ne pourront pas partir rétroactivement, les centres aérés qui auront dû fermer ne pourront réouvrir rétroactivement.

Vous voyez le gâchis !

Bien que nous soyons pour l'extension du village de vacances d'Oléron, si c'est la volonté des personnels.

C'est par leur action pour que ce projet devienne véritablement leur affaire, que le financement pourra être obtenu de la direction du CNRS.

les conséquences graves de ces orientations

Pour le SNTRS-CGT, les risques d'une véritable dénaturation du CAES sont énormes (sans oublier les risques de faillite financière pure et simple). Car, que signifierait un CAES qui ne ferait plus que de la gestion de centres de vacances, un CAES qui ne serait plus au service des 22.000 agents via la diversité de ses réalisations et activités dans les sections locales ?

Pour la CGT, la politique définie lors de ce dernier CNAS conduit à brève échéance à la liquidation de la notion : "Le CAES pour tous". Elle présente des risques importants quant à une dislocation du CAES par l'accentuation du clivage entre sections locales et CAES national, elle amplifie notablement sur la majorité des "bénéficiaires" de l'action sociale les effets de l'austérité imposée par la direction du CNRS.

des élus responsables au coeur des luttes

Ces orientations, les risques qu'elles comportent, les élus SNTRS-CGT et SNPCEN-FEN les ont jugés contraires au mandat pour lequel ils ont été élus et pour lequel ils ont accepté des responsabilités de Président, Secrétaire Général, Secrétaire Général Adjoint du CAES.

Les élus du SNTRS-CGT ne peuvent plus assumer des responsabilités de caractère statutaire et officiel d'un organisme dont l'orientation est contraire au mandat que leur ont donné les personnels.

Ce sont avant tout des élus des personnels mandatés par eux, pour travailler à une certaine conception du CAES. Leur retrait des postes de responsabilité ne signifie aucunement qu'ils démissionnent du bureau du CAES ou des commissions. Au contraire, ils entendent bien continuer à travailler au CAES jusqu'au bout de leur mandat, sur la base que nous ont donné les personnels.

Avec votre appui, ils veulent gérer un CAES revendicatif et unitaire.

Avec vous, ils veulent agir, aider au développement de l'action pour obtenir de la direction du CNRS les moyens nécessaires à une action sociale pour tous.

C'est par votre intervention et votre action que les conditions seront créées pour que le CAES ait une orientation revendicative et unitaire et pour que les élus de la CGT puissent assumer leurs responsabilités.

BULLETIN D'ADHESION

**Pour gagner, Ingénieurs, Techniciens, Administratifs, Ouvriers,
ADHEREZ, AU SNTRS-CGT**

NOM Prénom Age Catégorie
Lieu de travail
Adresse personnelle Signature

Remettez ce bulletin à un militant SNTRS-CGT de votre établissement
ou adressez-le au siège du SNTRS-CGT, 57, avenue d'Italie, 75013 Paris.

Le Directeur de la publication : A. Montintin (C.P. n° 50.050)